

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2007-04-07
Date de Convocation : 2/04/2007
Nombre de délégués : 30 Présents : 29 Absents : 1 Votants : 30

L'an **deux mil sept**, le 12 avril 2007 à 20 h 30,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en son siège, à la Mairie de Chérisy, sous la présidence de Michel Lethuillier

Etaient présents (29) :

C. de Vimal ; N. Liévens ; V. Carpentier ; G ; Bolac ; D. Melou ; P. Leromain ; D. Costa ; E. Lefèbvre ; C. Lamy ; J. Techer ; M. Lethuillier ; C. Boucher ; D. Pautrat ; B. Perrot ; G. Fournier ; B. Letellier ; M. Maisons ; J-C. Goyer ; G-R. Legeay ; D. Chéron ; E. Gambuto ; J-C. Lavigne ; C. Matelet ; G. Maufrais ; Y. Relier ; P. Dumas ; J-D. Clément ; C. Deseyne ; D. Baubion

Etaient absents excusés : G. Soret ; J. Ségui-Rohée

Etaient absents non suppléés :

Pouvoirs (1) : M. Chassard à D. Pautrat

<b>Objet : Fonds de concours commune de Bû</b>
--

Vu l'article L5114-16 du Code général des collectivités locales

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Bû en date du 30 mars 2007 relative à une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes pour le financement du transport d'enfants de l'école élémentaire de Bû, au salon du livre organisé par la commune de Chérisy

Considérant que l'évènement culturel précité revêt un caractère supra communal,

Considérant que l'évènement culturel précité concourt à la réalisation du projet éducatif approuvé par délibération n° 2007-06-01 du 7 juin 2006

Après avoir entendu les explications nécessaires, le Conseil communautaire

Attribue un fonds de concours d'un montant de 50 % x 196 € = 98 € du montant du transport demandé

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire

Reçu en Sous Préfecture le :  
Publié ou Notifié le :

Le Président